



FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin – FDC 67

Samedi 13 avril 2024 à 9 heures

Pôle Culturel Le Diapason

67550 VENDENHEIM

Frédéric OBRY, Président de la FDC 67, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de la FDC 67, le samedi 13 avril 2024 à 9 heures, au Pôle Culturel Le Diapason à Vendenheim

Après avoir salué et souhaité la bienvenue à l'assistance, le Président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, M. Frédéric OBRY remercie les personnalités présentes :

- M. Guy TROFFER-CHARLIER, Commissaire aux comptes,
- M. Jean-Luc RIES, Président du Groupement des Officiers de Louveterie du Bas-Rhin
- M. Gérard LANG, Président d'honneur de la FDC 67,
- M. Bruno HECKENBENNER, Directeur de la FRC Grand Est,
- M. Pascal PERROTEY-DORIDANT, Directeur du FIDS 67
- M. Francis GROSS, Vice-Président de la FDC 68,
- M. Romain JORIS, représentant M. Jean-Pierre RISTERUCCI, Directeur Régional du Renseignement Territorial,
- M. Andréas VOM SCHEIDT, Vice-Président de la Fédération du Bas-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique,
- M. Franck SANDER, Président de la FDSEA 67,
- M. Benoît OZANON, Chef de la brigade sud de l'OFB 67,
- M. Xavier MORVAN, Directeur de l'OFB pour le Grand Est,
- M. Pierre CRIQUI, Président du FDIDS 67,
- M. Franck JACQUEMIN, Directeur de l'ONF Agence Nord-Alsace,
- M. Cédric FICHT, Directeur de l'ONF Agence de Schirmeck,
- Mme Héloïse METTER-ROTHAN, Cheffe de l'Unité Chasse Pêche – SER – Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin,
- Mme Claudine BURTIN, Cheffe du Pôle Milieux et Espèces SER/MNE – Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin,
- M. Gérard STUTZMANN, Maire de DURSTEL,
- M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE,
- M. Philippe PFRIMMER, Maire de VENDENHEIM,
- M. Georges SCHULER, Conseiller Régional Grand Est et Maire de Reichstett
- Mme Anne SANDER, Députée européenne et Conseillère d'Alsace, représentant M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional,
- M. Vincent THIEBAUT, Député de la 9^e circonscription du Bas-Rhin,
- M. Bruno STUDER, Député du Bas-Rhin,
- M. Nicolas VENTRE, Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin,
- Mme Josiane CHEVALIER, Préfète de la Région Grand Est, Préfète du Bas-Rhin.

Et aussi les responsables de la vie associative, les présidents de GGC et SLC, les officiers de Louveterie, les représentants de la presse, les sonneurs du Rallye Trompes Saint-Laurent de HOLTZHEIM, les cornistes de l'ABRCGG, nos ami(e)s chasseresses et chasseurs.

Avant de passer à l'ordre du jour, une minute de silence est respectée en hommage à nos amis chasseurs disparus.

Puis Frédéric OBRY passe au premier point à l'ordre du jour.

1 Rapport moral

Mesdames, Messieurs,

Après les salutations d'usage à l'intention de nos invités du monde politique, agricole, de l'OFB, de l'ONF et du secteur cynégétique, je vais vous exposer mon rapport moral pour la saison écoulée.

Notre Fédération, votre Fédération, est en très bonne santé. Nous avons initié des actions dans plusieurs domaines et je me fais une joie de vous les décliner. Notre gestion rigoureuse me permet également de vous dire que nos finances sont très saines avec une augmentation de nos fonds propres.

La saison écoulée a été la dernière du bail pour les chasses communales.

Les relocations se sont faites pour la plupart selon la procédure du gré à gré, soit environ 80 % des lots, 10 % ont concerné des appels d'offres et 10 % environ des adjudications. Globalement les prix de location se sont légèrement tassés.

Il reste quelques lots non loués, faute de repreneurs pour des lots trop chers ou encore du fait de la volonté de certaines communes de ne pas louer la chasse communale. Ces dernières seront poursuivies, j'en prends l'engagement.

En ce qui concerne le Cahier des Charges des Chasses Communales, il a été rédigé dans sa nouvelle version après de très nombreuses réunions entre votre FDC 67, la DDT, les représentants des maires, les représentants du monde agricole, les représentants du FDIDS, ainsi que ceux de la forêt publique et privée. Ce cahier des charges, soumis à l'Institut du Droit Local, a été validé pour les relocations des chasses communales.

Un mot du plan de résilience national.

Ce plan qui consacre un accord entre l'État et la Fédération Nationale des Chasseurs a trouvé son épilogue en mars 2023. L'aide de l'État aux Fédérations de Chasse représente 60 M d'€ et sera versée en 3 annuités, la première de 25 M€ (2023-2024), la deuxième de 20 M€ (2024-2025) et la troisième de 15 M€ (2025-2026). Cette aide est assortie d'une obligation de résultat à savoir une diminution de 30 % des dégâts de grand gibier par rapport à l'année de référence 2019. En ce qui concerne notre département, cette aide s'élève à 605 000,00 € pour la saison écoulée. J'ai décidé, en accord avec mon Conseil d'Administration, d'allouer cette aide triennale au FDIDS et cela vous a évité de payer la surcotisation au Fonds pour la saison écoulée.

Autre évolution récente, l'accord signé le 29 février 2024 entre la FNC et l'ONF. Cet accord entérine une collaboration entre les chasseurs et l'ONF pour la recherche d'un équilibre forêt-gibier. Il est assorti d'une autorisation d'agrainage pour les locataires domaniaux, en respectant toutefois les clauses du SDGC.

Un mot de l'observatoire du Donon.

Les dissensions des dernières années, dues au peu de concertation entre les acteurs du COPIL, ont amené les quatre fédérations participantes à quitter cet observatoire du Donon et à demander un changement de gouvernance.

Votre Fédération se développe et s'agrandit.

Nous avons embauché de nouveaux collaborateurs, à savoir Claire JEHL qui s'occupera de la gestion des sites Natura 2000 en collaboration avec Pierre-Yves ULAN, technicien cynégétique en provenance de Haute-Saône.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre structure.

Je me suis également adjoint les services de M. Philippe WOLFF en tant que conseiller cynégétique.

J'ai candidaté et obtenu de la Région la gestion du site Natura 2000 Rhin-Ried-Bruch. Cette mission actée pour 3 ans fait de nous des interlocuteurs privilégiés pour la gestion de toutes ces zones remarquables qui couvrent près de 38 000 hectares et nous renforce dans notre démarche axée sur la biodiversité.

Cette saison a également vu l'installation d'un Cinématir, dispositif d'entraînement et de perfectionnement au tir. Cet investissement vous permettra de vous tester, de vous améliorer, avec en point de mire une obligation : la sécurité à tout prix.

Une autre action d'ampleur initiée cette année est l'opération "J'aime la Nature Propre". Elle a permis au mois de mars, avec l'aide de bien des bénévoles (578), dont une centaine d'enfants, de ramasser 120 m³ de déchets sur 17 sites, et de nettoyer cette nature qui nous est si chère.

Nous nous sommes également retrouvés en nombre pour le déploiement des Sentinelles des feux de forêt sous la tutelle de Madame la Préfète. Les chasseurs, de par le maillage territorial qu'ils réalisent, constituent un maillon essentiel de la surveillance de nos forêts.

Nous avons par ailleurs lancé une formation pilotes de drones pour intensifier notre activité de recherche et de sauvetage des faons de chevreuil avant la fauche des foins par les agriculteurs. Sur le court terme, une cinquantaine de pilotes devrait être opérationnelle.

Votre Fédération vous propose également une action d'envergure pour renforcer la sécurité lors de nos battues de fin d'année, à savoir l'achat groupé de miradors de battue à un prix défiant toute concurrence. Vous pourrez passer vos commandes via vos GGC respectifs.

Je finirai par notre projet de Maison de la Chasse et de la Nature. Notre siège souffre actuellement de son âge et de nombreux défauts. Les modifications que nous serions amenés à réaliser seraient très onéreuses. De ce fait, avec l'aval de votre Conseil d'Administration, j'ai décidé d'ouvrir une consultation pour un projet, soit de construction d'un nouveau siège, soit d'une modernisation complète du site actuel. L'engagement d'une société extérieure, experte en maîtrise d'œuvre, nous permettra de mieux aborder ce projet que nous soumettrons à votre approbation.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

2 Présentation du compte-rendu financier de l'exercice clos au 30.06.2023

Le Trésorier, M. Samuel BALZER, soumet, conformément aux statuts, le compte-rendu de gestion de l'activité de notre Fédération pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

2.1 Activité de la Fédération

Examen des comptes et résultats

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon le règlement ANC n° 2018-06 du 05/12/2018.

La hausse des produits d'exploitation s'explique principalement par le nouveau contrat signé avec la société ARCOS sur l'exercice précédent et dont les effets sont constatés pour la première fois sur une année pleine.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 357 484 € contre 1 399 035 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 41 551 €. Ces charges incluent les charges de personnel qui s'établissent à 487 056 €, soit un montant quasiment stable par rapport à l'exercice précédent (- 1%).

Le résultat d'exploitation s'établit à 286 708 € contre 227 638 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier de 10 265 €, le résultat courant avant impôts s'établit à 296 973 € contre 229 892 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 4 000 € et de l'impôt sur les bénéfices financiers de 1 755 €, l'exercice clos le 30 juin 2023 se solde par un bénéfice de 299 218 € contre un bénéfice de 236 046 € pour l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la trésorerie générée par l'activité de la Fédération au cours de l'exercice, est largement excédentaire et s'élève à 452 737 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat de 299 218 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de ce résultat de l'exercice consistant à l'imputer sur les réserves de notre Fédération. Après affectation, les fonds propres de la Fédération s'établiraient à 3 505 538 €.

2.2 Bilan 2022-2023

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU BAS RHIN



BILAN 2022/2023

(clos au 30/06/2023)

BILAN ACTIF	Brut	Amortis. et Provisions	Net au 30/06/2023	Net au 30/06/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immob. Incorporées / Avances et acomptes	27 769 €	27 355 €	414 €	943 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	671 486 €		671 486 €	671 486 €
Constructions	2 335 282 €	1 148 735 €	1 186 547 €	1 282 321 €
Installations techniques, matériel et outillage	233 243 €	180 239 €	53 004 €	66 854 €
Autres immobilisations corporelles	894 271 €	616 532 €	277 740 €	270 461 €
Immobilisations en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 027 €		8 027 €	11 344 €
ACTIF IMMOBILISE	4 170 078 €	1 972 860 €	2 197 217 €	2 303 409 €
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et autres créances	364 363 €		364 363 €	295 729 €
DISPONIBILITES	1 180 475 €		1 180 475 €	811 878 €
Charges constatées d'avance	136 546 €		136 546 €	135 410 €
ACTIF CIRCULANT	1 681 384 €		1 681 384 €	1 243 017 €
TOTAL DE L'ACTIF	5 851 461 €	1 972 860 €	3 878 601 €	3 546 427 €

BILAN PASSIF	Net au 30/06/2023	Net au 30/06/2022
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Réserves	2 826 357 €	2 590 311 €
Réserves statutaires ou contractuelles	91 200 €	91 200 €
Autres réserves	176 225 €	176 225 €
Report à nouveau	45 290 €	45 290 €
Résultat de l'exercice	299 218 €	236 046 €
FONDS PROPRES	3 438 290 €	3 139 072 €
Subventions d'investissement	134 559 €	128 490 €
Subventions d'investissement amorties	-67 310 €	-57 470 €
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	67 249 €	71 020 €
Provisions pour charges	29 936 €	27 512 €
PROVISIONS	29 936 €	27 512 €
Fonds dédiés	39 921 €	36 819 €
FONDS DEDIES	39 921 €	36 819 €
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs comptes rattachés	63 889 €	61 152 €
Dettes fiscales et sociales	93 232 €	86 426 €
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 800 €	7 800 €
Autres dettes	43 742 €	34 743 €
Produits constatés d'avance	94 542 €	81 883 €
DETTES	303 205 €	272 004 €
TOTAL DU PASSIF	3 878 601 €	3 546 427 €

2.3 Compte de résultat 2022-2023

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU BAS RHIN



COMPTE DE RESULTAT 2022/2023

(clos au 30/06/2023)

	01/07/22 au 30/06/23	01/07/21 au 30/06/22
Vente de marchandises	20 599 €	19 512 €
Prestations de services	1 181 925 €	1 122 791 €
Concours publics et subventions d'exploitation	149 228 €	151 440 €
Cotisations	62 868 €	62 634 €
Autres produits de gestion courante	54 782 €	54 545 €
Reprises s/ provis et amortis	0 €	0 €
Transferts de charges	10 701 €	13 133 €
Utilisation des fonds dédiés	39 723 €	67 711 €
Contributions financières	124 366 €	134 909 €
Produits d'exploitation	1 644 192 €	1 626 674 €
Achats de marchandises	29 157 €	30 239 €
Autres achats et charges externes	506 176 €	546 531 €
Impôts et taxes	27 675 €	27 315 €
Salaires et traitements	329 898 €	336 365 €
Charges sociales	157 158 €	156 337 €
Subventions accordées par l'association	61 867 €	64 732 €
Dotations aux amortissements	155 095 €	158 686 €
Dotations aux provisions	2 424 €	0 €
Autres charges	44 979 €	39 968 €
Engagements à réaliser éco-contribution	43 054 €	38 863 €
Charges d'exploitation	1 357 484 €	1 399 035 €
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	286 708 €	227 638 €
Produits financiers	10 265 €	2 254 €
Charges financières	0 €	0 €
2 - RESULTAT FINANCIER	10 265 €	2 254 €
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	296 973 €	229 892 €
Produits exceptionnels	4 000 €	6 404 €
Charges exceptionnelles	0 €	85 €
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 000 €	6 319 €
Impôts sur les bénéfices	1 755 €	166 €
TOTAL DES PRODUITS	1 658 458 €	1 635 332 €
TOTAL DES CHARGES	1 359 240 €	1 399 286 €
RESULTAT NET	299 218 €	236 046 €
Amortissement & Prov. pour risque et charges	157 519 €	153 233 €
Quote-part subv. virées au résultat	-4 000 €	-4 000 €
VNC éléments d'actif cédés		85 €
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	452 737 €	385 364 €
RESULTAT DE TRESORERIE	452 737 €	385 364 €

OPTIMANCE-KALLISTE
Expert-Comptable
12 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 60 63 21
Fax : 03 88 33 32 63
Site : 813 141 272

3 Présentation du budget prévisionnel 2024-2025

Par le Trésorier, M. Samuel BALZER

BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

FDC 67

PRODUITS	2024-2025
1) Cotisations (adhésions territoire)	62 500
2) Ventes	
Gibier, panneaux, gilets fluo	4 500
Carnet souches, agrainoirs, godets, fanions, divers	4 600
Vente de boissons	1 200
Kits trichine, bracelets sanglier (atelier de traitement)	40 600
Opération Perdrix - Vente	10 000
Total	60 900
3) Prestations de services	
Timbres fédéraux, temporaires, nationaux	522 000
Assurances	12 000
Plan de chasse	305 000
Suivi de territoires	35 000
Formations Permis de chasser et équivalence allemande	44 000
Formations diverses (piégeage + gardes chasse, etc.)	12 900
Location et rétrocession cartes de membre Ball Trap	901
Formation Cyné'tir, munitions Cyné'tir, Cartes de membre	84 500
Cinéma Tir	40 000
Formation Tunnel de tir	2 000
Total	1 058 301
4) Produits des activités annexes (ARCOS - Natura 2000 - Animations - divers)	292 880
5) Subventions	
Convention Agrifaune	8 000
Produits guichet unique	70 000
Eco-contribution	100 000
Total	178 000
6) Autres produits de gestion courante	
Publicité Infos'Chasse 67	20 000
Autres produits	1 730
Contribution financière Eco-contribution	33 000
Total	54 730
7) Reprises s/ amort. et provision et transfert de charges	7 700
8) Autres produits	
Péréquation Réforme de la chasse	41 329
Compensation permis	21 556
Eco-contribution projets FRC	60 000
Convention pommiers - haies	6 000
Analyses trichines	200
Autres produits (Etude FRC, Plan de chasse)	4 000
Total	133 085
9) Produits financiers	33 538
10) Produits exceptionnels	4 100
11) Fonds dédiés	67 000
PRODUITS - Total général	1 952 734
Résultat (avec amortissement)	359 981
Amortissement - Prov. pour risque et charges	171 000
Quote-part subv. virées au résultat	-4 000
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	526 981
RESULTAT DE TRESORERIE	526 981

BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

FDC 67

CHARGES		2024-2025
1) Achats		
<i>Doc, panneaux, plan de chasse (bracelets)</i>		43 600
2) Autres achats non stockés		
<i>Electricité, carburant, fournitures adm., autres fournitures (habillement techniciens), aménagements, autres</i>		214 462
3) Services extérieurs		
<i>Locations (autres et matériels)</i>		48 540
<i>Entretien et réparation matériels, véhicules et locaux</i>		37 300
<i>Maintenance (tous confondus, clim, extincteurs, etc.)</i>		25 658
<i>Assurances</i>		11 442
<i>Documentations</i>		3 370
	Total	126 310
4) Autres services extérieurs		
<i>Honoraires avocats</i>		5 000
<i>Frais d'analyses</i>		40 000
<i>Honoraires expert-comptable + commissaire aux comptes</i>		11 000
<i>Autres honoraires</i>		18 150
<i>Divers</i>		50
<i>Brochures dépliant (Infos'Chasse 67, etc.)</i>		45 150
<i>Frais bancaires</i>		5 300
<i>Déplacements, etc.</i>		13 400
<i>Réceptions, Missions</i>		7 000
<i>Affranchissement, téléphones</i>		20 978
<i>Cotisations (FNC, SNCF, UNFDC, FRC, autres)</i>		5 680
	Total	171 708
5) Impôts et taxes		53 233
6) Rémunération du personnel		430 000
7) Charges sociales		194 985
8) Dotations aux amortissements		166 000
9) Dotations aux prov. pour risque et charges		5 000
10) Autres charges		
<i>Subventions diverses</i>		43 000
<i>Divers, autres</i>		16 055
<i>Contrib. Financière Eco-contribution</i>		33 000
<i>Fondat° Nale Protect° Habitats et Faune Sauvage</i>		1 800
<i>Contrats jachères</i>		2 500
<i>Subv. semences, cultures à gibier, faisans, etc.</i>		41 100
<i>Subvention Miscanthus</i>		0
	Total	137 455
11) Charges exceptionnelles		50 000
CHARGES - Total général		1 592 753
RECAPITULATIF		
	PRODUITS	1 952 734
	CHARGES	1 592 753
	RESULTAT	359 981

4 Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 30 juin 2023, présenté par M. Guy TROFFER-CHARLIER.

Opinion sur les comptes annuels

« En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice ».

5 Compte-rendu des activités et rapport financier du FARB

Par le Directeur adjoint de la FDC 67, M. Nicolas Braconnier

L'exercice écoulé a permis l'achat de 7 ha 74 a de terrains répartis sur 23 communes, 76 parcelles qui forment 49 sites.

Le FARB est, à ce jour, propriétaire de 1 480 parcelles qui totalisent 316,18 ha répartis sur 519 communes.

L'objectif étant toujours d'être présent dans le plus grand nombre de communes.

Les recettes :

En 2023, les locataires de chasse bas-rhinois ont versé 45 210 € de contribution au FARB. Rappelons que les recettes du FARB proviennent de ces contributions, mais aussi du produit de la chasse et de la vente de bois.

Les dépenses :

Le FARB a acheté pour 23 112 € de terrains au cours de l'année 2023 avec 5 325 € de frais d'acquisition en sus.

Les locations de terrains ont coûté 4 116 €, les taxes foncières 13 979 €, les assurances 219 €. 450 € ont été utilisés pour des travaux divers.

6 Vote des résolutions (approbation des budgets, vote sur le montant des cotisations, etc.)

Vote et dépouillement du vote.

Les résultats du vote des résolutions, après dépouillement figurent dans le tableau ci-dessous.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA FEDERATION DES CHASSEURS DU BAS-RHIN du 13 avril 2024

Le nombre de voix exprimées
varie selon la résolution entre 1849 et 1916

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS			
Approbation du bilan : Approuvez-vous le bilan et le compte de résultat 2023 et l'affectation du résultat ? (du 01/07/2022 au 30/06/2023)	OUI 1916 1916/1916 100 %	NON 0 0/1916 0 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 13
Approbation du budget prévisionnel : Approuvez-vous le budget 2024-2025 ? (du 01/07/2024 au 30/06/2025)	OUI 1906 1906/1906 100 %	NON 0 0/1906 0 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 14
Choix du montant du timbre fédéral et de la cotisation territoire : Quel montant choisissez-vous pour la prochaine campagne ?	78 € 1071 1071/1901 56,3 %	80 € 830 830/1901 43,7 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 19
Choix du montant « Suivi de territoire » : Quel montant choisissez-vous pour la contribution « suivi de territoire » à l'hectare ?	0,16 € 1242 1242/1898 65,4 %	0,18 € 656 656/1898 34,6 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 31
Choix du montant « FARB » : Quel montant choisissez-vous pour la contribution « FARB » à l'hectare ?	0,34 € 1121 1121/1849 60,6 %	0,36 € 728 728/1849 39,4 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 80

Les comptes de l'exercice et l'affectation du résultat sont approuvés par les membres présents ou représentés.

Plus de 56,3 % des votants optent pour la non-augmentation des cotisations pour le timbre fédéral, l'adhésion territoire, le suivi territoire et la contribution FARB.

7 Remise des distinctions honorifiques

Médaille de bronze de la FDC 67 :	M. Patrick KEMPF
Médaille de bronze de la FDC 67 :	M. Joseph KOEHLI
Médaille de bronze de la FDC 67 :	M. Eddy SCHNEIDER
Médaille d'argent de la FDC 67 :	M. Alfred HAMM
Médaille d'argent de la FDC 67 :	M. Michel ZEHNACKER

8 Comptes-rendus des Commissions

8.1 Compte-rendu de la Commission grand gibier

Par le Président de la Commission, M. Michel PAX,

Mesdames et Messieurs, Chers Amis Chasseurs,

L'année dernière, je vous faisais part de mon inquiétude quant à l'avenir de nos grands cervidés dans le massif vosgien. Force est de constater que la situation n'a guère évolué. La pression de chasse sur ces animaux est toujours forte et malgré des prélèvements en hausse, pour nos amis forestiers, les dégâts sylvicoles ne semblent pas baisser, ce qui provoque certaines tensions... et la battue organisée en ce début d'année par l'ONF, avant la fin de la saison de chasse n'en est que le parfait exemple.

Sur l'ensemble des secteurs, nous avons enregistré un prélèvement de 1 893 individus en augmentation de 70 pièces par rapport à la saison précédente, pour un minimum augmenté de 8 pièces.

Augmentation quantitative autant que qualitative puisqu'en terme de cotation, deux C3 ont obtenu une médaille d'argent (0 les 2 années précédentes) et 19 ont obtenu une médaille de bronze (contre 11 pour la saison 22/23 et 9 pour la saison 21/22).

Je vous présenterai rapidement les tableaux des prélèvements par secteur, ceux-ci ayant déjà été publiés dans le dernier IC 67.

Pour les autres grands gibiers, et bien que l'enquête des tableaux de chasse ne soit pas terminée (je rappelle que son compte-rendu par les locataires de chasse est obligatoire) l'on peut déjà faire un bilan des prélèvements de sangliers pour la campagne 23/24 : 16 809 individus ont été prélevés, dont 2 932 de nuit. Pour le chevreuil, 26 000 bracelets ont été distribués et les résultats seront publiés après réception de l'ensemble des tableaux de chasse. Et 30 bracelets Chamois ont été distribués cette année.

En ce qui concerne la réglementation, divers arrêtés ont été signés le 10 avril : l'AP fixant les périodes de chasse 24/25, l'AP instaurant le plan de chasse triennal Chevreuil, l'AP fixant le Sanglier ESOD ainsi que ses modalités de destruction et l'AP autorisant le tir de nuit.

Merci de votre attention.

8.2 Compte-rendu de la Commission petit gibier et biodiversité

Par le Président de la Commission, M. Pascal KENTZINGER,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis Chasseurs,

C'est avec un réel plaisir que je me retrouve parmi vous ce matin afin de rendre compte des actions de notre Fédération en faveur du petit gibier et de ses habitats dans notre département, ainsi que des travaux de la Commission qui lui est dédiée.

Au cours de la dernière saison, près de 100 000 € ont été alloués à l'amélioration des milieux et des populations de petit gibier. Cette somme considérable a été principalement investie dans des aménagements et créations de biotopes bénéficiant à l'ensemble de la faune de plaine. Le reversement de l'écocontribution nous permet désormais de lancer et financer des projets de grande ampleur.

Sans entrer dans les détails, nous avons semé 25 ha de couverts, créé 100 îlots arbustifs, planté près de 3 km de haies avec l'appui logistique et financier de la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est, et ajouté 400 arbres fruitiers sur nos territoires de chasse.

De plus, huit nouvelles mares ont été implantées, notamment sur nos propriétés du FARB, soulignant l'importance de la maîtrise foncière et le rôle essentiel de cette entité, largement financée par vos cotisations volontaires. Je vous encourage donc à poursuivre et à adhérer au FARB pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

En effet, comment pourrions-nous revendiquer notre appartenance au monde naturaliste et prétendre à améliorer la biodiversité sans souscrire à un organisme tel que le FARB, qui vous permet de bénéficier de parcelles constituant souvent les derniers îlots de refuge pour la faune de plaine.

La dernière campagne de repeuplement en Perdrix grises a vu le relâcher de 436 oiseaux, complété par 174 faisans reproducteurs. Certains locataires étaient dans l'incertitude quant à la reprise de leur chasse, ce qui explique que ce chiffre soit en baisse par rapport aux années précédentes.

Suite à une demande de l'Association des piégeurs, démunie de dispositifs de contrôle à distance de leurs pièges en raison de la défaillance d'un fournisseur, une aide à l'acquisition de caméras de surveillance a été mise en place, permettant de financer l'acquisition de 53 appareils. Cette opération est toujours en cours, n'hésitez pas à contacter l'Association des piégeurs en cas de besoin.

Je profite de cette occasion pour saluer le travail quotidien de nos gardes-chasses et piégeurs, dont les actions sont indispensables et contribuent fortement à la valeur de nos territoires de chasse. Tout comme l'amélioration des biotopes, le maintien des espèces prédatrices à un niveau acceptable est un élément incontournable dans la gestion et le renforcement des populations de gibier de plaine.

Pour conclure ce point, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à partir de la saison à venir, la période de chasse du lièvre sera décalée de 15 jours. L'ouverture se fera désormais

le 1^{er} novembre pour se clôturer le 31 décembre, répondant ainsi à un souhait exprimé depuis longtemps par une majorité de chasseurs de plaine.

Lors de mon compte-rendu de l'an passé, je vous avais annoncé l'arrivée d'un plan de relance des populations de faisans en complément de l'opération Perdrix grises, qui est reconduite pour une sixième année consécutive. Vous avez pu constater dans vos boîtes mail que les bons de commande sont désormais disponibles, et à ce jour, un bon nombre d'oiseaux ont déjà été réservés.

À l'occasion de cette nouvelle période de baux de chasse, le Conseil d'Administration de votre Fédération a décidé de soutenir vos efforts de réimplantation de faisans, gibier emblématique de nos plaines.

Cette opération, qui se poursuivra tout au long de la période des baux communaux avec un budget annuel moyen de 25 000 €, vous permettra d'acquérir des oiseaux de repeuplement soigneusement sélectionnés auprès d'élevages réputés ou de l'OFB. Pour en bénéficier, vous devrez préalablement adhérer à la Convention détaillant les conditions d'accès et les engagements qui en découlent, notamment en matière de superficie, d'agrainage et de gestion des prédateurs, ainsi qu'en acceptant de limiter la chasse des espèces concernées.

En plus de la subvention dédiée à l'achat des oiseaux, votre Fédération soutiendra techniquement et financièrement la création ou la remise en état de volières à ciel ouvert de type « anglaise », ainsi que les éleveurs produisant des oiseaux de qualité.

Un suivi des oiseaux réintroduits sera effectué à l'aide de dispositifs de marquage, par des comptages aux chants et un retour des bagues pour les oiseaux tirés ou retrouvés morts.

Dans les prochaines années, il est envisagé de produire une partie des faisans sur le site même de la Fédération à Geudertheim, grâce à l'élevage d'oiseaux issus de reprise locale. Nous espérons que ce plan de relance correspondra à vos fortes attentes dans ce domaine et que vous serez nombreux à y souscrire.

Pour terminer, je tiens à remercier les membres des Commissions Petit Gibier et Biodiversité pour leur travail et le temps qu'ils consacrent aux réunions et aux actions de terrain. Un grand merci également aux techniciens et au personnel administratif pour leurs précieux conseils et l'organisation de nos réunions, ainsi qu'à Frédéric et mes amis du conseil d'administration pour leur confiance.

Soyez assurés de l'engagement de votre Fédération, et de sa Commission Petit Gibier et Biodiversité, à vous soutenir dans vos efforts.

Permettez-moi pour conclure d'avoir une pensée pour mon prédécesseur et ami Fernand Grasser, récemment disparu, Président de la Commission Petit Gibier pendant 14 années. Il a œuvré sans relâche, avec courage et abnégation, à la défense des chasseurs de plaine.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une belle et excellente saison de chasse.

8.3 Compte-rendu de la Commission Communication

Par le Président de la Commission, M. Samuel BALZER

Mesdames et Messieurs, Chères amies chasseresses, Chers amis chasseurs,

Notre Fédération, qui s'est donné pour mission de développer sa communication interne et externe a œuvré intensément cette année et notre Commission s'est réunie à maintes reprises.

L'on pourra relever les nombreux articles publiés dans les quotidiens régionaux ou autre presse spécialisée. Les sujets n'ont pas manqué : le renouvellement des baux des chasses communales, les actions diverses et variées de nos chasseurs bas-rhinois en matière de défense ou de développement de la biodiversité, les opérations associées au grand public, comme l'opération « J'aime la nature propre » menée au mois de mars ou encore la sécurité, cheval de bataille de la Fédération.

Du côté des réseaux sociaux, le compte Facebook a passé les 1 200 followers. Nos pages sont régulièrement relayées par des groupes dédiés à la chasse et par les autres Fédérations de chasseurs. Stéphane, notre administrateur du compte veille aussi aux attaques de nos adversaires et aux commentaires malveillants. Merci à lui.

Une Newsletter a vu le jour et nous permet de communiquer au fil de l'eau sur les actions de la FDC, sans attendre la sortie d'IC67. Le Flash Infos67, reste toujours le canal privilégié pour les communications urgentes et/ou exceptionnelles. Si vous ne recevez pas nos infos, allez sur notre site et inscrivez-vous à la Newsletter.

Le site internet, parlons-en. Vous y trouverez dans nos rubriques tous les documents utiles pour la gestion de vos chasses, sur la réglementation, les formations, etc. N'hésitez pas à vous y rendre régulièrement.

De nombreux visuels, plaquettes, banderoles, kakemonos et autres objets publicitaires (tasses, Pin's, stylos, etc.) toujours en respectant la charte graphique définie l'année dernière, ont été créés. D'ailleurs, afin de marquer votre appartenance à la chasse bas-rhinoise et montrer fièrement ses couleurs, le Pin's vous est offert aujourd'hui. Il sera mis en vente au guichet de la FDC dès la semaine prochaine. À porter et à offrir sans modération !

En point de mire également, l'organisation du Salon Nature et Loisirs du 9 juin nécessite de nombreuses heures de travail, il convient d'en parler largement et de mobiliser toutes les énergies et tous les moyens mis à notre disposition pour diffuser le plus largement possible sur cet évènement, qui s'annonce exceptionnel.

Mesdames et Messieurs, Merci de votre attention.

9 Clôture de l'Assemblée Générale et verre de l'amitié

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Le Président,
Frédéric OBRY